

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur de travaux aménagement finitions

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	1/50

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	7
Vue synoptique de l'emploi-type	8
Fiche emploi type.....	9
Fiches activités types de l'emploi	13
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	19
Fiche compétences transversales de l'emploi	41
Glossaire technique	43
Glossaire du REAC.....	47

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	3/50

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le titre professionnel Conducteur de travaux aménagement finitions correspondant à l'arrêté du 11 février 2019 avait été structuré sur un découpage en trois activités types et à onze compétences selon une approche de gestion de projet de construction.

Le titre professionnel Conducteur de travaux aménagement finitions conserve la même architecture pour la présente révision, correspondant aux phases contractuelles d'un projet de construction : l'étude de dossier, la préparation de chantier et l'exécution des travaux avec sa livraison.

Cette configuration répond aux besoins du marché et aux pratiques des entreprises de l'aménagement finitions pour l'emploi concerné.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Dans le cadre de la révision de la filière « aménagement finitions » de 2023, la problématique posée était de vérifier le contour des activités des intervenants de l'encadrement de chantier : Conducteur de travaux Aménagement Finitions, Chef d'équipe Aménagement Finitions et Chef de Chantier Aménagement Finitions, tout en précisant leurs champs d'intervention.

La veille sectorielle s'est fondée sur l'exploitation d'enquêtes et de rapports récents issus d'institutions et d'organismes en lien avec les filières du BTP. Elle a mis en évidence la cartographie suivante du secteur bâtiment en 2021 : une répartition de l'activité en chiffre d'affaires : gros œuvre (34 %) et second œuvre (66 %) et une répartition de l'activité économique : neuf (41.6 %) et entretien-amélioration (58.4 %).

La filière de l'aménagement finitions (AF) compte 156 220 entreprises, pour un total de 410 000 entreprises dans le bâtiment, dont 70% des entreprises AF possédant un emploi d'encadrement de chantier.

La filière « aménagement finitions » doit s'adapter à plusieurs évolutions techniques et réglementaires :

- La transition numérique avec le déploiement du processus BIM (Building Information Modeling) dans les marchés de la construction et l'utilisation des outils informatiques ;
- Les diverses réglementations et normes en vigueur : Règlement Thermique (RT- RE2020), Personne à Mobilité Réduite (PMR), Sécurité et Protection de la Santé (SPS), Établissement Recevant du Public (ERP), Haute Qualité Environnementale (HQE), réglementation acoustique, l'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR), les codes des marchés, REP2023 – gestion des déchets
- La rénovation énergétique du bâti ancien avec ses exigences de résultats ;
- Les enjeux environnementaux dans la gestion organisationnelle des chantiers en aménagement finitions
- L'émergence des marchés de déconstruction et réemploi dans le cadre de l'économie circulaire

Ces exigences et évolutions significatives conduisent à un besoin d'élargissement des compétences et à la maîtrise de connaissances liées à l'interdisciplinarité Tout Corps d'État (TCE) dans le suivi Qualité-Sécurité-Environnement (QSE) d'un chantier AF pour une organisation plus globale de l'acte de construire.

Pendant l'analyse du travail, les différentes missions confiées, ou susceptibles de l'être, par les personnes exerçant l'emploi ont été investiguées à travers une enquête menée auprès des entreprises correspondant aux codes NAF 4329Z – travaux d'isolation, 4331Z - travaux de plâtrerie, 4333Z – travaux de revêtement des sols et des murs, 4334Z – travaux de peinture et vitrerie, et à laquelle 240 entreprises ont répondu.

La fonction de Conducteur de travaux (CDT) se trouve dans toutes les catégories d'entreprise de l'AF, avec une proportion de 18 % pour les structures de moins de 5 salariés, de 30 % pour les structures de moins de 10 salariés, de 69 % pour les structures de moins de 20 salariés et de 100 % dans l'ensemble des autres structures au-delà de plus de 20 salariés.

Il ressort de l'analyse du travail que le conducteur de travaux AF est l'interface permanente dans l'organisation TCE d'une opération AF et manage les relations internes et externes des chantiers.

Il est le responsable de tous ces points clés, pour une meilleure connaissance du projet et donc une meilleure optimisation. Il doit connaître l'impact financier de toutes les décisions prises en études, préparation et exécution de chantier. Celui-ci doit avoir une vision globale du projet, s'impliquer dans le

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	5/50

fonctionnement général de l'entreprise et être le garant de l'image de celle-ci jusqu'à la livraison et la mise en service du bâtiment.

Le réexamen du titre professionnel Conducteur de travaux aménagement finitions retranscrit ces évolutions mises en lumière par la veille et l'analyse du travail :

« La fonction de Conducteur de travaux (CDT) se trouve dans toutes les catégories d'entreprises avec une proportion décroissante à partir de structures inférieures à 20 salariés et couvre l'ensemble des NAF de l'aménagement finitions. Il est en relation fonctionnelle avec plusieurs chefs de chantiers et/ou plusieurs chefs d'équipes. Il est en liaison avec tous ses services internes de l'entreprise AF (matériels/études de prix et commercial/personnel/comptabilité/BIM/QSE) et ceux émergents (exploitation du bâtiment, gestion des déchets pour réemploi) dans le cadre des nouveaux marchés de déconstruction et réemploi. »

La notion de marché de déconstruction et réemploi est prise en compte en matière de savoirs, savoirs techniques, organisationnels dans les activités et les compétences du titre professionnel.

« La mise en exploitation du bâtiment à travers l'évolution des aspects réglementaires entraîne pour le conducteur de travaux une évolution du métier pour l'activité de conduite de chantier lors de la livraison du bâtiment et sa mise en exploitation du bâtiment, avec de nouvelles actions en matière de démarches de livraison, administratives, techniques et financières. »

La notion de mise en service du bâtiment dans l'activité « conduite de chantier » et des actions dans la compétence « clore un chantier » est intégrée dans le titre professionnel.

« Les outils numériques sont indispensables dans toutes les activités du conducteur de travaux AF »

La compétence transversale sur l'usage des outils numériques fait partie intégrante de l'emploi décrit et donc inclus dans le référentiel. Dans les activités comme dans chaque compétence, l'usage des outils numériques est intégré en tant que savoir organisationnel et/ou savoir technique et savoirs. De plus, le descriptif « à l'aide des outils numériques » est ajouté au libellé de la compétence « réaliser la gestion » (CP9).

La gestion de projet BIM est présente, bien qu'émergente dans les activités du conducteur de travaux AF.

Dans chaque compétence, l'usage du BIM est maintenu en tant que connaissances (savoirs).

De fait les compétences « analyser le dossier » (CP1), « réaliser le chiffrage » (CP2), intègrent a minima les savoir-faire de la gestion de projet BIM.

« Le conducteur de travaux adopte une posture de service client à travers de nouveaux savoirs, savoirs relationnels ou savoir-faire relatifs aux conseils inhérents aux bons procédés et matériaux qui répondent, d'une part, aux paramètres induits par la RE 2020 (maison individuelle, marché privé) et, d'autre part, à ceux induits par le DPE et la qualification RGE (marchés de travaux de rénovation). »

La posture de service client est indispensable dans toutes les activités du conducteur de travaux AF : la compétence transversale « sur l'attitude relationnelle » fait partie intégrante de l'emploi décrit et inclus dans le référentiel. Dans les activités comme dans chaque compétence, l'attitude relationnelle est maintenue en tant que savoir relationnel et intègre de nouveaux savoirs techniques et/ou organisationnels.

La gestion de projet de rénovation est présente dans les activités du conducteur de travaux AF.

Dans chaque compétence, l'usage du DPE/RGE est maintenu en tant que connaissances (savoirs), et/ou savoirs techniques, et/ou savoirs organisationnels.

« L'emploi de conducteur de travaux AF utilise de façon incontournable les évolutions réglementaires dans l'ensemble des compétences exercées quel que soit le type de marché travaux. »

Les connaissances afférentes aux diverses réglementations sont intégrées dans les activités et les compétences du titre professionnel en tant que savoirs de base et/ou savoir organisationnel et/ou savoir technique.

« Les évolutions environnementales (RE2020, loi biodiversité, loi AGEC, ACV, Économie circulaire, gestion des déchets, REP 2022...) induisent des nouveaux savoirs organisationnels et savoirs contractuels dans les compétences du conducteur de travaux AF quel que soit le type de marché. »

Les connaissances afférentes aux diverses évolutions environnementales sont intégrées dans les activités et les compétences du titre professionnel en tant que savoirs de base et/ou savoir organisationnel et/ou savoir technique. La notion de marché de déconstruction et réemploi est prise en compte dans les activités et les compétences du titre professionnel. De plus, les savoirs concernant la gestion du changement sont ajoutés à la compétence « manager les relations » (CP11),

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	6/50

En conclusion, le nombre des activités types, l'intitulé des activités et la maille des compétences ont été conservés pour une adéquation aux pratiques professionnelles correspondantes aux fonctions de troisième niveau d'encadrement de chantier et à l'employabilité du professionnel dans les entreprises du secteur aménagement finitions possédant plusieurs spécialités.

Liste des activités

Ancien TP : Conducteur de travaux aménagement finitions

Activités :

- Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions
- Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions
- Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Nouveau TP : Conducteur de travaux aménagement finitions

Activités :

- Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions
- Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions
- Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	7/50

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions	1	Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions
		2	Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques
2	Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions	3	Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions
		4	Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
		5	Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions
		6	Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions
3	Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions	7	Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE
		8	Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions
		9	Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
		10	Clôre techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions
		11	Manager les relations internes et externes des chantiers

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	8/50

FICHE EMPLOI TYPE

Conducteur de travaux aménagement finitions

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le conducteur de travaux « aménagement finitions » est le responsable de la gestion technique, administrative et financière d'un ou plusieurs chantiers neufs ou de rénovation et réhabilitation d'aménagement finitions ou de construction durable, depuis leur préparation jusqu'à leur livraison complète. Il est le pivot de la phase exécution des travaux et le garant de l'obligation de résultat énergétique et **environnemental**.

Le conducteur de travaux « aménagement finitions » prévoit et organise, à partir d'un dossier technique qui lui est confié, les différents moyens (matériels humains et organisationnels), permettant l'exécution des chantiers AF dans les meilleures conditions de délai, de sécurité, de qualité et de rentabilité. Il veille à la satisfaction du client. Il intervient dans chacune des phases de réalisation du chantier AF, depuis son étude jusqu'à sa livraison et durant l'année de parfait achèvement :

En premier lieu, ses compétences techniques sont sollicitées pour optimiser la réponse à un appel d'offres en appui au service études de prix et commercial.

Dès lors que son entreprise a obtenu le marché, il prépare le chantier AF.

Il analyse le dossier, le site des travaux et définit les moyens à mobiliser en élaborant les plannings, les budgets, en choisissant les méthodes d'exécution ainsi que les matériels, **les matériaux (neufs, durables et de réemploi)**, les prestataires et les sous-traitants, le tout dans le **respect des critères environnementaux** du site, des réglementations, de la prévention-sécurité des chantiers et des procédures internes de l'entreprise.

Durant la réalisation de l'ouvrage, il encadre la maîtrise de chantier et les équipes de production. Il assure le suivi économique des commandes, des livraisons et de la facturation des travaux. Il assure en continu le suivi budgétaire du chantier et contrôle la qualité d'exécution avec les interfaces TCE dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective, en application du Plan Particulier de Sécurité et de Prévention de la Santé (PPSPS). Il anticipe toutes les actions, y compris correctives, à mettre en œuvre en lien avec l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination (OPC) du chantier AF. Il veille à la bonne évolution des travaux AF dans sa globalité. Il anticipe les situations dangereuses d'exécution d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux. Il organise la gestion des déchets de chantier.

En fin de chantier, il organise la réception des ouvrages AF et en établit la facturation définitive. Il réunit l'ensemble des éléments nécessaires à son fonctionnement et entretien pour l'élaboration du Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE). Il gère les interventions dans le cadre de la garantie de parfait achèvement et de la mise en service de l'ouvrage.

En parallèle au suivi de ses chantiers AF, il collabore à la gestion des ressources humaines et matérielles de l'entreprise, en liaison avec tous ses services (matériels / études de prix / personnel / comptabilité / numérique / QSE).

L'emploi de conducteur de travaux s'exerce majoritairement sur les chantiers AF, même si une part se déroule au bureau, à l'agence ou au siège de l'entreprise. Il demande une forte implication avec des amplitudes horaires et une mobilité géographique pouvant être importante (en distance, en fréquence, en durée). Le professionnel organise son emploi du temps de manière à gérer sa présence entre les chantiers AF, l'entreprise et les rendez-vous extérieurs. Cette phase du métier amène le professionnel à utiliser des véhicules d'entreprise pour ses déplacements. De plus, l'emploi requiert la maîtrise de l'outil informatique à travers le tout connecté et la maquette numérique (Process BIM).

La fonction de conducteur de travaux est un poste à responsabilité en évolution constante qui demande une expérience significative avant de pouvoir s'exercer en totale autonomie. De ce fait, les débutants dans l'emploi de conducteur de travaux aménagement finitions seront souvent embauchés en tant qu'assistant ou seront plus étroitement encadrés par leur hiérarchie.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	9/50

Les entreprises du second œuvre, plutôt de taille moyenne et intermédiaire (effectif de 11 – 200), spécialisées dans l'AF ou entreprises générales AF. Les entreprises de l'AF sont, plus particulièrement, celles de la plâtrerie et plaques de plâtre, du carrelage et de la céramique, de la pose de sols souples, de la peinture et des finitions, de l'isolation et de l'isolation Thermique par l'Extérieur (ITE).

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conducteur de travaux : peinture – spécialisé ITE – plâtrerie – revêtement de sol – peinture/façade – revêtement sols et murs – plâtrerie/placo – ravalement – plâtrerie/peinture – isolation
- Conducteur de travaux second œuvre
- Coordinateur de chantier en AF ;
- Chargé d'affaires en AF.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Néant

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions
Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions
Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques

2. Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions
Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions
Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions
Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions

3. Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions
Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE
Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions
Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
Clôre techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions
Manager les relations internes et externes des chantiers

Compétences transversales de l'emploi

Adopter un comportement orienté vers l'autre
Respecter des règles et des procédures
Apprendre en continu
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	10/50

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 5 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : convention collective nationale des ETAM du Bâtiment et des Travaux Publics (12 juillet 2006) niveau E

Code(s) NSF :

233--Bâtiment : finitions (niv100)

Fiche(s) Rome de rattachement

F1201 Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	11/50

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Dans le cadre des études de l'entreprise, le conducteur de travaux aménagement finitions intervient sur l'élaboration des offres de prix de l'entreprise. Lors de cette phase, il réalise la mise au point technique et esthétique en respectant le cadre de la réglementation (thermique, coupe-feu, acoustique et environnementale). Il récolte et fournit au service études tous les renseignements nécessaires qui ont une incidence sur l'établissement de la réponse au dossier de consultation conventionnel ou BIM. Il réalise le quantitatif, l'estimatif, le dossier des documents techniques et décoratifs relatifs aux études. La finalité est de présenter une offre de prix de qualité, précise et attrayante au client.

La participation à l'élaboration des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions consiste pour le conducteur de travaux aménagement finitions à :

Analyser.

Prendre connaissance des dossiers d'appel d'offres (conventionnel ou BIM). Visiter les lieux du chantier pour apprécier toutes les contraintes liées aux accès, à l'approvisionnement, à la présence de réseaux, etc. Puis identifier et évaluer les risques d'accidents ou d'atteintes liés à l'environnement du chantier TCE. Superviser la réalisation des plans, détails et plans décoratifs (en 2D ou 3D pour un projet BIM).

Synthétiser.

Mettre au point des solutions techniques et la palette d'échantillons. Étudier les solutions économiques touchant **l'évacuation et le traitement des déchets**. Anticiper les techniques de mise en œuvre et le choix des modes opératoires en intégrant les mesures de préventions adéquates. Réaliser (ou superviser) les quantitatifs.

Chiffrer.

Proposer des matériaux de l'AF en fonction de leurs incidences sur l'environnement. Consulter, analyser, négocier des prix avec les fournisseurs de matériaux et les entreprises sous-traitantes. Réaliser (ou superviser) les estimatifs. Participer au montage des dossiers de réponses aux appels d'offres.

Pour l'ensemble de ces actions, le conducteur de travaux utilise principalement les outils informatiques, de communication et d'information.

Les études techniques et financières se réalisent au siège de l'entreprise en collaboration étroite avec le service étude de prix. Des interventions sur le site des travaux sont nécessaires pour établir les états des lieux. Cette activité du conducteur de travaux aménagement finitions demande une implication constante avec de larges plages horaires, car elle s'exerce souvent en parallèle avec la conduite d'autres chantiers en cours.

À l'interne, le professionnel est en relation avec son responsable hiérarchique, d'autres conducteurs de travaux, les divers services de l'entreprise : le parc matériel, le bureau d'études de prix, les services du personnel et comptable, QSE, numérique, etc.

À l'externe, il contacte les fabricants pour obtenir des arguments techniques et des références, les représentants des bureaux de contrôle, les architectes, les maîtres d'œuvre, afin de clarifier le cahier des charges et avec les entreprises (sous - traitants ou cotraitants), pour établir les offres de prix.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions
Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	13/50

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre
Respecter des règles et des procédures
Apprendre en continu
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	14/50

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir du dossier du projet AF qui lui est confié, le conducteur de travaux aménagement finitions, réalise les démarches et élabore des documents internes ou externes à l'entreprise nécessaires à l'ouverture et au démarrage d'un chantier AF. Lors de cette phase, il intègre toutes les contraintes générales et spécifiques au chantier AF pour en définir les moyens (personnels, matériels, matériaux et organisationnels) et la planification. Puis, il établit la budgétisation des travaux avec la gestion des achats et marchés sous traités.

Après analyse du dossier marché de l'opération AF, le repérage des informations (techniques, administratives et réglementaires), la collecte d'informations complémentaires nécessaires à la mise en œuvre des travaux et à l'organisation des étapes du chantier, la préparation de chantier se décline de la manière suivante pour le conducteur de travaux aménagement finitions :

Techniquement,

Il définit les modes opératoires et les moyens à mobiliser. Il réalise l'analyse des risques, définit les mesures de prévention collectives et individuelles à mettre en œuvre sur le chantier. Il élabore les plannings. Il définit l'ordonnancement, le pilotage et la coordination des actions de l'ensemble des intervenants du chantier AF en vue de son démarrage, dans le respect du cadre contractuel et réglementaire du projet.

Financièrement,

Il réalise et/ou vérifie les métrés des ouvrages. Il rédige les dossiers de consultation, les transmet aux fournisseurs, sous-traitants ou prestataires concernés et négocie avec eux les conditions de leur intervention. Il définit les budgets d'exécution et le prévisionnel des recettes.

Administrativement,

Il élabore les documents de suivi de la production dans le cadre **des procédures QSE** internes de l'entreprise, ainsi que des contraintes réglementaires et contractuelles. Il accomplit les démarches administratives nécessaires au démarrage des travaux AF. Il utilise les documents de gestion de l'entreprise et en applique les procédures.

Le conducteur de travaux aménagement finitions dispose d'une large autonomie dans l'organisation du (des) chantier(s) AF dont il est responsable tout en intégrant les contraintes internes, les moyens et les procédures de l'entreprise, le cadre du marché et les options prises lors des études. Il est amené à utiliser les outils informatiques, de communication et d'information.

Cette activité s'exerce majoritairement au bureau, à l'agence ou au siège de l'entreprise. Elle demande une implication constante avec de larges plages horaires, car elle s'exerce souvent en parallèle avec la conduite d'autres chantiers en cours. Le professionnel organise son emploi du temps de manière à gérer sa présence entre les chantiers AF, l'entreprise et les rendez-vous extérieurs. Cette phase du métier amène le professionnel à utiliser des véhicules d'entreprise pour ses déplacements.

À l'interne, le professionnel est en relation avec son responsable hiérarchique, le ou les chef(s) de chantier, d'autres conducteurs de travaux, les divers services de l'entreprise : le parc matériel, le bureau d'études de prix, les services du personnel et comptable, QSE, numérique, etc.

À l'externe, il est en relation avec le représentant du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage, les concessionnaires, le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS), les organismes de prévention (CARSAT, OPPBTP, inspecteur du travail), les fournisseurs, les sous-traitants, les cotraitants, les prestataires, le bureau de contrôle, les bureaux d'études techniques, etc.

Il peut être amené à prendre contact avec les riverains pour les informer sur les gênes et nuisances que peuvent engendrer les travaux sur leur cadre de vie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	15/50

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions

Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques

Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions

Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Respecter des règles et des procédures

Apprendre en continu

Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	16/50

FICHE ACTIVITE TYPE N° 3

Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le conducteur de travaux aménagement finitions assure le bon déroulement du chantier AF et des diverses relations qui en découlent. Lors de cette phase, il réajuste les moyens (personnels, matériels, matériaux et organisationnels), en fonction du déroulement de l'exécution des travaux jusqu'à la réception des travaux et leur parfait achèvement. Puis, il gère le solde financier du chantier.

En liaison avec le chef de chantier ou les chefs d'équipes, le conducteur de travaux aménagement finitions réalise la gestion technique, administrative et financière du chantier et prend les mesures correctives nécessaires jusqu'à la livraison complète des travaux. Pour ce faire, il utilise les documents de gestion de l'entreprise et en applique les procédures internes.

Pour le suivi d'exécution,

En tant que pilote des lots AF, il organise et anime quotidiennement la globalité du chantier AF. Il harmonise et coordonne les différents intervenants AF sur le chantier avec pour objectif de respecter le planning général contractuel. Il anticipe, si nécessaire, les situations dangereuses d'exécution d'ouvrages lors de travaux à proximité des réseaux aériens. **Il organise le travail dans le respect** des règles de prévention et la maîtrise des risques. Il s'assure de la parfaite exécution des ouvrages dans le respect des cahiers des charges techniques, des normes et règles professionnelles et **des procédures Qualité-Sécurité-Environnement.**

Dans ses relations professionnelles,

Il dirige des équipes de production, gère les relations entre les acteurs du chantier AF et anime les échanges. Il participe et/ou anime les réunions de chantier en défendant les intérêts de l'entreprise. Il propose des solutions aux éventuelles difficultés du chantier.

Pour le suivi financier,

Il participe à la gestion des moyens humains et matériels de l'entreprise en liaison avec les chantiers. Il établit les devis de travaux supplémentaires, rédige les dossiers de consultation et les transmet aux fournisseurs, sous-traitants ou prestataires concernés et négocie avec eux les conditions de leur intervention. Il réalise ou vérifie les métrés des ouvrages. Il vérifie les saisies comptables afférentes au chantier AF. Il constate les écarts de gestion, les analyse et présente à sa hiérarchie les résultats financiers mensuels et à terminaison du chantier. Il établit les situations de travaux et les facturations de travaux supplémentaires.

Pour clore le chantier,

Il anticipe et participe aux Opérations Préalables à la Réception (OPR), du chantier. Il représente l'entreprise lors de la réception des travaux et met en œuvre les mesures nécessaires à la levée des réserves. Il organise le repliement du chantier AF. Il constitue le Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE). Il transmet les documents et les consignes d'entretien à l'exploitant. Il constitue le dossier qui sera archivé dans l'entreprise et qui constituera l'historique du chantier. Il gère les interventions dans le cadre de la Garantie du Parfait Achèvement (GPA). Il établit le Mémoire des Travaux et le projet de Décompte Général Définitif du chantier AF. Puis, il solde contractuellement le marché et établit le Décompte Général Définitif (DGD) du chantier.

Le conducteur de travaux aménagement finitions dispose d'une large autonomie dans l'organisation du (des) chantier(s) AF dont il est responsable tout en intégrant les contraintes internes, les moyens et les procédures de l'entreprise, ainsi que les objectifs définis lors de la préparation du chantier AF.

Il est amené à utiliser les outils informatiques, de communication et d'information. Cette activité s'exerce majoritairement sur le chantier, mais aussi à l'agence ou au siège de l'entreprise. Elle demande une forte implication avec de larges plages horaires car elle s'exerce souvent en parallèle avec la conduite d'autres chantiers en cours. Le professionnel organise son emploi du temps de manière à gérer sa présence entre les chantiers, l'entreprise et les rendez-vous extérieurs. Cette phase du métier amène le professionnel à utiliser des véhicules d'entreprise pour ses déplacements. À l'interne, le professionnel est en relation avec son responsable hiérarchique, le ou les chef(s) de chantier, le ou les chef(s) d'équipes, d'autres conducteurs de travaux, les divers services de l'entreprise : le parc matériel, le bureau d'études de prix, les services du personnel et comptable, QSE, numérique, etc.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	17/50

À l'externe, il est en relation avec le représentant du maître d'œuvre et du maître d'ouvrage, les concessionnaires, le coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS), les organismes de prévention (CARSAT, OPPBTP, inspecteur du travail), les fournisseurs, les sous-traitants, les cotraitants, les prestataires, le bureau de contrôle, les bureaux d'études techniques, etc.
Il peut être amené à prendre contact avec les riverains pour les informer sur les gênes et nuisances que peuvent engendrer les travaux sur leur cadre de vie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE
Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions
Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
Clôre techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions
Manager les relations internes et externes des chantiers

Compétences transversales de l'activité type

Adopter un comportement orienté vers l'autre
Respecter des règles et des procédures
Apprendre en continu
Mobiliser les environnements numériques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	18/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir du dossier de consultation des entreprises (DCE) conventionnel ou BIM et pour permettre d'orienter la réponse à l'Appel d'Offre (AO), analyser l'ensemble des documents du dossier pour y repérer les informations techniques, administratives et réglementaires nécessaires au chiffrage des travaux. Dans le cas de travaux sur de l'existant, se déplacer sur le site du chantier AF pour vérifier les conditions réelles d'exécution et identifier les contraintes. Collecter les informations manquantes auprès des interlocuteurs du dossier (maître d'ouvrage ou assistants à la maîtrise d'ouvrages - AMO -, architecte, bureaux d'études, bureaux de contrôle, coordinateur sécurité).

En liaison avec le service études de prix, définir les choix techniques des ouvrages dans le respect des règles professionnelles et des pièces du marché.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre des études de l'entreprise, le professionnel intervient sur l'élaboration des offres de prix de l'entreprise à partir des dossiers qui lui sont transmis par le service commercial ou étude de prix. En collaboration avec le bureau d'études interne, il oriente la réponse à l'AO (public ou privé) dans le délai imparti, conformément au règlement de consultation des travaux (conventionnel ou BIM), des procédures internes de l'entreprise et en lien avec les acteurs contractuels désignés dans le dossier.

Pour l'ensemble de ces actions, il utilise principalement les outils numériques (bureautiques, applications smartphones, visionneuse BIM, visioconférence).

Critères de performance

Le dossier est analysé et l'ensemble des informations et contraintes sont repérées.

Tous les renseignements complémentaires ont été obtenus auprès des interlocuteurs du dossier.

Les choix techniques sont définis en conformité avec les règles professionnelles et les pièces du marché.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre des notes lors d'une analyse d'un dossier

Rechercher et classer des documents

Lire et exploiter des plans de bâtiment

Lire et exploiter les pièces écrites d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Lire et exploiter les Fiches Descriptives Environnementale et Sanitaire (FDES), les avis techniques et les

Normes Françaises Document technique Unifié (NF DTU)

Faire une synthèse écrite d'un dossier travaux AF

Organiser, préparer une analyse et un contrôle d'un dossier

Diagnostiquer une éventuelle difficulté technique et la résoudre

Organiser, préparer un métré

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les outils numériques (bureautiques, applications smartphones, visionneuse BIM, visioconférence)

Apprendre en continu

Intégrer les démarches de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et de qualité, sécurité, environnement (QSE) de l'entreprise

Travailler en équipe

Adopter un comportement orienté vers l'autre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	19/50

Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF
S'adapter à une situation nouvelle

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**), neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique

Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)

Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE 2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier - PEMD/REP - 2022, DPE/RGE, etc.)

Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre d'appels d'offres

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)

Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	20/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour présenter une offre de prix, à partir du dossier de consultation des entreprises (DCE) conventionnel ou BIM, participer à la réalisation des plans, détails et plans décoratifs conformément aux normes de représentation et aux règles d'exécution. Réaliser ou participer à l'élaboration des quantitatifs conformément aux modes de mesures et de présentation de l'entreprise. Réaliser ou participer à l'élaboration des estimatifs au bordereau ou aux déboursés en adéquations avec les postes du descriptif et en prenant en compte l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation de chaque ouvrage. Participer à l'élaboration de dossiers de réponses aux appels d'offres des travaux AF complets, clairs et attractifs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre des chiffrages de dossiers AF retenus par de l'entreprise, le professionnel intervient sur l'élaboration des offres de prix et sur l'établissement de la réponse au dossier de consultation de l'entreprise. En collaboration avec le bureau d'études interne, il structure la réponse à l'AO (public ou privé) dans le délai imparti, conformément au règlement de consultation des travaux (conventionnel ou BIM) et des procédures internes de l'entreprise. Pour l'ensemble de ces actions, il utilise principalement les outils numériques (bureautiques, applications smartphones, visionneuse BIM, visioconférence).

Critères de performance

Les plans et croquis de détails sont réalisés conformément aux normes de représentation, aux règles d'exécution et les cotes sont exactes.

Les quantitatifs sont réalisés conformément aux modes de mesures et de présentation de l'entreprise, les résultats sont exacts.

Le chiffrage au bordereau est réalisé en adéquation avec les postes du descriptif.

Le chiffrage au déboursé sec est réalisé en prenant en compte l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation de chaque ouvrage.

Les dossiers de réponse aux appels d'offres sont complets, clairs et attractifs.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre des notes

Rechercher et classer des documents

Lire et exploiter des plans de bâtiment et AF

Lire et exploiter les pièces écrites d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Lire et exploiter les fiches et avis techniques, NF DTU.

Représenter graphiquement des ouvrages à main levée

Dessiner des plans de repérage ou de détails à l'aide de moyens traditionnels ou à l'aide d'outils numériques

Calculer des quantités d'ouvrages ou de parties d'ouvrages et présenter un métré

Calculer des prix aux déboursés secs et un coefficient de vente

Réaliser un devis

Organiser, préparer une analyse et un contrôle d'un dossier

Diagnostiquer une éventuelle difficulté technique et la résoudre

Organiser, préparer un métré et une étude de prix

Respecter des règles et des procédures

Mobiliser les outils numériques (bureautiques, applications smartphones, visionneuse BIM, visioconférence)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	21/50

Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
Apprendre en continu

Travailler en équipe

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF

Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF

S'adapter à une situation nouvelle

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**), neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état

Connaissance de l'environnement informatique et numérique

Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)

Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier – PEMD/REP 2022, DPE/RGE, etc.)

Connaissance de la réglementation des marchés (publics et privés) dans le cadre d'appels d'offres

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)

Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations

Connaissance de la présentation d'un métré et de la décomposition d'un prix

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	22/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Après avoir pris connaissance du dossier de consultation du chantier AF, de l'étude de prix et des spécificités du site, afin de mettre en place une organisation permettant de réaliser les travaux conformément aux pièces du marché, dans le respect des objectifs financiers et des délais contractuels, vérifier les conditions réelles d'exécution sur le terrain, identifier les contraintes et les prendre en compte. Définir les modes opératoires et finaliser le choix des matériaux les plus adaptés aux travaux, en intégrant la sécurité sur le chantier AF et la qualité de mise en œuvre suivant les règles professionnelles et environnementales. Définir l'organisation en tâches et la composition des équipes de production de manière logique, réaliste et adaptée au chantier AF. Définir les besoins en main-d'œuvre et le matériel nécessaire (de l'entreprise ou à louer) afin de les optimiser. Intégrer la planification des travaux dans l'organisation TCE du chantier AF, tout en respectant les règles de coordination prévues par les NF DTU. Élaborer les différents plannings des travaux AF à partir du planning marché. Produire des plannings AF clairs, lisibles et exploitables par des tiers, à partir du planning marché.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre de la préparation d'un chantier AF, sur la base des dossiers qui lui sont transmis par sa hiérarchie et des procédures internes de l'entreprise, le professionnel oriente sa préparation des travaux conformément aux pièces du marché, aux objectifs financiers et des délais contractuels, en intégrant, les réglementations afférentes, les règles de sécurité, d'hygiène et d'environnement, les spécificités du site. Il est en contact avec le maître d'ouvrage ou AMO, le maître d'œuvre, le coordinateur sécurité, le bureau de contrôle, les fournisseurs et prestataires pour la gestion des solutions et des réponses aux éventuelles difficultés diagnostiquées. Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de planification).

Critères de performance

Les contraintes liées à l'exécution sont identifiées et prises en compte.
Les modes opératoires et les choix des matériaux définis sont adaptés aux travaux à réaliser et respectent les cadres réglementaires et techniques.
L'organisation en tâches et la composition des équipes de production sont définies de manière logique, réaliste et adaptée au chantier AF.
Les besoins en main-d'œuvre et matériels sont définis et optimisés.
La planification des travaux s'intègre dans l'organisation TCE du chantier AF, tout en respectant les règles de coordination prévues par les NF DTU.
Les plannings produits sont clairs, lisibles et exploitables par des tiers.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire et exploiter des plans de bâtiment et AF
Décomposer des prestations de l'AF en tâches élémentaires quantifiables
Réaliser un métré de tâches élémentaires d'une prestation AF
Définir un mode opératoire de construction d'un ouvrage AF
Exploiter des temps unitaires et élaborer des plannings

Organiser et préparer une action
Respecter des règles et des procédures
Diagnostiquer une éventuelle difficulté technique et la résoudre
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	23/50

Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
Contrôler la conformité réglementaire d'un mode opératoire
Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphonies et logiciel de planification)
Organiser et préparer un métré
Apprendre en continu

Travailler en équipe
Adopter un comportement orienté vers l'autre
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF
Capacité d'adaptation

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**), neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)
Connaissance de la réglementation des marchés (publics et privés) dans le cadre de la préparation de chantier
Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE 2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)
Connaissances des interfaces et des interactions entre les différents corps d'état.
Connaissance des matériels de chantiers
Connaissance des matériaux de construction bâtiment et AF
Connaissance du Code du travail dans le cadre de la planification des travaux
Connaissance de la présentation d'un métré et de la décomposition d'un prix

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	24/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Afin de pouvoir maîtriser les budgets du chantier AF, à partir des choix techniques et opérationnels retenus, structurer les lignes budgétaires de gestion du chantier AF reflétant les choix organisationnels et techniques. Établir les budgets travaux en prenant en compte l'ensemble des informations financières disponibles. Repérer les écarts entre l'étude de prix et les budgets travaux. Faire valider auprès de sa hiérarchie la marge prévisionnelle du chantier AF. Ventiler les budgets définitifs en fonction du planning travaux.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre de la préparation d'un chantier AF et selon les procédures internes de l'entreprise, le professionnel arrête le résultat financier prévisionnel du chantier AF, pour présentation à sa hiérarchie et le service étude de prix. Après validation interne, les budgets et marges définis deviennent les objectifs financiers du chantier AF. Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de gestion de chantier).

Critères de performance

La structure des lignes budgétaires de gestion du chantier AF reflète les choix organisationnels et techniques.

Les budgets travaux sont établis en prenant en compte l'ensemble des informations financières disponibles (indices, offres fournisseurs, choix techniques).

Les écarts entre l'étude de prix et les budgets travaux sont repérés.

La marge prévisionnelle du chantier AF est présentée à la hiérarchie pour validation.

Les budgets définitifs sont ventilés en fonction du planning travaux.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire et exploiter des pièces écrites et des plans de bâtiment et AF

Décomposer des prestations de l'AF en tâches élémentaires quantifiables

Réaliser un métré de tâches élémentaires de prestations AF

Définir un mode opératoire de construction d'un ouvrage AF

Exploiter des temps unitaires et élaborer des plannings

Organiser et préparer une action

Organiser et préparer un métré

Respecter des règles et des procédures

Diagnostiquer une éventuelle difficulté technique et la résoudre

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé

Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise

Contrôler la conformité réglementaire d'un mode opératoire AF

Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de gestion de chantier)

Apprendre en continu

Travailler en équipe

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF

Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF

S'adapter à une situation nouvelle

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	25/50

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**), neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état

Connaissance de l'environnement informatique et numérique

Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)

Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre de la préparation de chantier

Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations

Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)

Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)

Connaissances des interfaces et des interactions entre les différents corps d'état

Connaissance des matériels de chantiers

Connaissance des matériaux de construction bâtiment et AF

Connaissance du Code du travail dans le cadre de l'élaboration des budgets de main d'œuvre

Connaissance de la présentation d'un métré et la décomposition d'un prix

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	26/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour maîtriser les dépenses relatives aux ressources externes de l'entreprise, selon les choix techniques et opérationnels retenus, et les budgets alloués, définir les besoins en matériaux et sous-traitance de manière exhaustive. Consulter les fournisseurs et sous-traitants concernés en fonction des besoins du chantier AF. Négocier les propositions techniques et financières des fournisseurs et sous-traitants afin d'optimiser les marges de l'entreprise. Rédiger les bons de commandes dans le respect des procédures internes de l'entreprise et de la réglementation en vigueur. Établir les contrats de sous-traitance dans le respect de la réglementation, en y définissant l'ensemble des travaux à réaliser et leurs conditions administratives et financières. Définir les séquences d'approvisionnement des matériaux en fonction de la planification des travaux et des conditions de paiement des fournisseurs. Planifier l'intervention des sous-traitants en fonction des délais contractuels.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Principalement dans la période de préparation de chantier AF et durant sa phase d'exécution, afin de procéder aux achats nécessaires à la réalisation de ses propres travaux, et finaliser les marchés ou contrats pour la réalisation de prestations spécifiques sous –traitées, le professionnel consulte par téléphone et applications numériques, mails et bureautiques, par écrit ou lors de visite sur site :

- des fournisseurs pour avoir des propositions de solutions techniques et des offres financières.
- des sous-traitants ou des prestataires (marchés), pour obtenir des devis estimatifs et descriptifs.

Critères de performance

Les besoins en matériaux et sous-traitance sont définis de manière exhaustive.

Les fournisseurs et sous-traitants sont consultés en fonction des besoins du chantier AF.

Les propositions techniques et financières des fournisseurs et sous-traitants sont négociées afin d'optimiser les marges de l'entreprise.

Les bons de commandes sont rédigés dans le respect des procédures internes de l'entreprise et de la réglementation en vigueur.

Les contrats de sous-traitance sont établis dans le respect de la réglementation et définissent l'ensemble des travaux à réaliser et leurs conditions administratives et financières.

Les séquences d'approvisionnements des matériaux sont définies en fonction de la planification des travaux et des conditions de paiement des fournisseurs.

L'intervention du ou des sous-traitants est planifiée en fonction des délais contractuels.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Lire et exploiter des plans et des pièces écrites de bâtiment et AF

Décomposer des prestations de l'AF en tâches élémentaires quantifiables

Réaliser un métré de tâches élémentaires de prestations AF

Définir un mode opératoire de construction d'un ouvrage AF

Exploiter des temps unitaires et élaborer des plannings d'interventions de sous-traitance

Elaborer des plannings d'approvisionnements de matériaux et de matériels

Réaliser un bon de commande de matériaux ou de matériels

Réaliser un contrat de sous-traitance de prestations AF

Organiser et préparer une action

Organiser et préparer un métré

Respecter des règles et des procédures

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	27/50

Diagnostiquer une éventuelle difficulté technique et la résoudre
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
Contrôler la conformité réglementaire d'un mode opératoire AF
Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphonies)
Apprendre en continu

Travailler en équipe
Adopter un comportement orienté vers l'autre
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF
S'adapter à une situation nouvelle

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**), neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)
Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre de la préparation de chantier
Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)
Connaissances des interfaces et des interactions entre les différents corps d'état.
Connaissance des matériels de chantiers
Connaissance des matériaux de construction bâtiment et AF
Connaissance du code du travail dans le cadre des relations avec les fournisseurs et sous-traitants
Connaissance de la présentation d'un métré et de la décomposition d'un prix

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	28/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour respecter les obligations réglementaires et contractuelles du projet, à partir des choix techniques et opérationnels retenus, réaliser une analyse des risques pertinente et définir les moyens de prévention adaptés au chantier AF. Rédiger un PPSPS conformément aux pièces du marché. Établir un plan d'installation de chantier AF conformément aux pièces du marché, aux réglementations et aux objectifs du chantier AF. Établir ou faire établir un plan d'échafaudage conforme à la recommandation R408. Définir et mettre en place des contrôles afin d'assurer la qualité des travaux. Transmettre les documents de préparation demandés par les différents acteurs du chantier AF. Établir les Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) (réseau aérien en façade) et les demandes d'autorisation d'occupation de la voie publique conformément aux réglementations. Définir les moyens de gestion des déchets en fonction de l'analyse d'impact sur l'environnement. Élaborer un Schéma d'Organisation de la Gestion des Déchets (SOGED) conformément aux pièces du marché et incluant le PEMD et la REP2022.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre de la préparation d'un chantier AF et en fonction de son importance, du nombre de salariés qui y travaillent, des exigences définies dans l'appel d'offres ou le dossier de consultation, des contraintes du marché, du type de prestations AF à réaliser, le professionnel est amené à finaliser des documents nécessaires au démarrage ou à l'exécution des travaux. Ces documents élaborés respectent les procédures internes de l'entreprise, les obligations réglementaires et contractuelles du projet. Pour leurs diffusions et validations, le professionnel est en relation avec les personnes ou services concernés (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, coordonnateur sécurité, administrations, concessionnaires, fournisseurs, prestataires). Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciels dédiés).

Critères de performance

L'analyse des risques fait apparaître que l'ensemble des risques éventuels et la définition des moyens de prévention est pertinente et adaptée au chantier AF.

Le PPSPS est rédigé conformément aux pièces du marché.

Le plan d'installation de chantier est établi conformément aux pièces du marché, aux réglementations et aux objectifs du chantier AF.

Le plan d'échafaudage est établi conformément à la recommandation R408.

Les points de contrôle définis permettent d'assurer la qualité des travaux.

L'ensemble des documents demandés sont transmis aux acteurs du chantier AF concernés.

Les DICT et les demandes d'autorisation d'occupation de la voie publique sont établies conformément aux réglementations.

Les moyens de gestion des déchets sont définis en fonction de l'analyse d'impact sur l'environnement.

Le SOGED est élaboré conformément aux pièces du marché (PEMD, REP2022).

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Établir un PAQ - Plan Assurance Qualité

Faire un PPSPS - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé, en accord avec un PGC.

Lire et exploiter un PGC - Plan Général de Coordination, de sécurité et de protection de la santé

Faire une DICT - Déclaration d'intention de commencement de travaux – (réglementation AIPR)

Réaliser des plannings d'organisation d'un chantier AF

Réaliser un plan d'installations de chantier AF

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	29/50

Établir un SOGED - Schéma d'Organisation de la Gestion des Déchets (réglementation PEMD/REP2022)
Réaliser ou faire réaliser un plan d'échafaudage (recommandation R408)

Organiser, préparer une action
Respecter des règles et des procédures
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Appliquer les principes généraux de prévention (PGP), planifier les formations nécessaires et obligatoires des collaborateurs et opérateurs concernés....
Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphonies et logiciels dédiés)
Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
Apprendre en continu

Travailler en équipe
Adopter un comportement orienté vers l'autre
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF
S'adapter à une situation nouvelle

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**) neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)
Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre de la préparation de chantier
Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
Connaissance des contrats de sous-traitance (études techniques)
Connaissance des techniques de planification
Connaissance du guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux (réglementation AIPR)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	30/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour respecter les délais contractuels du projet, à partir des plannings travaux et de l'avancement réel du chantier AF, coordonner de manière efficace les actions des différents intervenants sur le chantier AF. Ajuster les moyens humains en fonction de l'avancement des travaux. Recaler les locations et livraisons de matériels en fonction des modifications des plannings. Recaler les livraisons de matériaux en fonction des modifications des plannings. Respecter les organisations de la démarche QSE définies pour le chantier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Pendant toute la durée d'un chantier AF, depuis la préparation jusqu'à la réception des travaux, le professionnel est en lien avec tous les acteurs du chantier AF pour prise en compte des contraintes d'intervention TCE et des contrats qui lient les différents intervenants (cotraitance, sous-traitance, prestataires et fournisseurs) dans la gestion de leurs diverses interventions, en intégrant les démarches de qualité, de sécurité, et environnementales, ainsi que des procédures internes, externes et du cadre contractuel. Aussi, le professionnel est en lien permanent avec l'ensemble des conducteurs de travaux de l'entreprise et les représentants des différents services concernés (comptabilité, personnel, matériel) pour la répartition des moyens humains ou matériels de l'entreprise sur les différents chantiers AF. Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de planification).

Critères de performance

Les actions des différents intervenants AF sont coordonnées de manière efficace.
Les moyens humains sont ajustés en fonction de l'avancement des travaux.
Les locations et livraisons de matériel sont recalées en fonction des modifications des plannings.
Les livraisons de matériaux sont recalées en fonction des modifications des plannings.
Les organisations de la démarche QSE définies pour le chantier sont respectées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Décomposer des travaux de bâtiment en tâches élémentaires
Établir un planning de travaux OPC
Suivre et adapter un planning de travaux
Faire un relevé d'avancement de travaux
Représenter un avancement de travaux sur un planning Gant
Recaler un planning de travaux

Organiser, préparer un ordonnancement et des changements organisationnels
Respecter des règles et des procédures
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de planification)
Diagnostiquer une difficulté technique et la résoudre
S'adapter à une situation technique d'aléas
Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
Apprendre en continu

Travailler en équipe
Adopter un comportement orienté vers l'autre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	31/50

Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF
S'adapter à une situation nouvelle

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**) neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état

Connaissance de l'environnement informatique et numérique

Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)

Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre de l'exécution des travaux

Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations

Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)

Connaissance des outils de planification

Connaissance du Code du travail dans le cadre de la planification des travaux

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	32/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour s'assurer de la parfaite exécution des ouvrages (à partir de l'avancement réel des travaux, du dossier marché et des plannings travaux), dans le respect des cahiers des charges techniques, des normes, des règles professionnelles et des procédures d'Assurance Qualité, vérifier la conformité des interfaces entre les différents intervenants du chantier AF et leurs prestations respectives. Contrôler le respect des règles d'hygiène et de sécurité, la gestion et l'évacuation des déchets, et les règles environnementales. Contrôler le respect des délais des équipes de production. Détecter, identifier et analyser les problématiques chantiers rencontrées. Proposer des solutions pertinentes et adaptées au chantier AF. Mettre en œuvre les actions correctives nécessaires dans le respect des procédures internes et règlementaires.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le cadre du suivi d'exécution d'un chantier AF, le professionnel est le garant de la qualité de l'exécution des ouvrages vis-à-vis du maître d'ouvrage en intégrant les procédures de contrôle qui sont formalisées dans les pièces écrites contractuelles ou dans la démarche d'assurance qualité de l'entreprise. Pour les actions de contrôles contractuels, le professionnel est en contact avec les acteurs désignés (le bureau de contrôle, le coordonnateur sécurité, le bureau d'études techniques, la maîtrise d'œuvre, les AMO). Aussi, le professionnel est en lien avec tous les intervenants du chantier AF dans la gestion des contrôles d'interfaces.

Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciels dédiés).

Critères de performance

La conformité des interfaces entre les différents intervenants du chantier AF et leurs prestations respectives sont vérifiées.

Le respect des règles d'hygiène et de sécurité, de gestion et d'évacuation des déchets, et environnementales est contrôlé.

Le respect des délais des équipes de production est contrôlé.

Les problématiques chantier rencontrées sont détectées, identifiées et analysées.

Les solutions proposées sont pertinentes et adaptées au chantier AF.

Les actions correctives nécessaires sont mises en œuvre dans le respect des procédures internes et règlementaires.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Maîtriser les interfaces et les interactions entre les différents corps d'état

Exploiter un PAQ - Plan Assurance Qualité

Exploiter un PPSPS - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé

Exploiter des plannings d'organisation d'un chantier AF

Exploiter un SOGED - Schéma d'Organisation de la Gestion des Déchets (réglementation PEMD/REP2022)

Utiliser des documents juridiques de chantier (PV réunion chantier, courrier RAR, constat d'huissier, etc.)

Organiser, et préparer un contrôle d'exécution de travaux AF

Respecter des modes opératoires de contrôle qualité

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé

Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise

Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciels dédiés)

Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	33/50

Analyser un problème technique ou réglementaire et le résoudre
Respecter des règles et des procédures
Apprendre en continu

Travailler en équipe
Adopter un comportement orienté vers l'autre
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**) neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique

Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)

Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre de l'exécution des travaux

Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
Connaissance des matériaux de la construction
Connaissance des procédures qualité
Connaissance des matériels de chantiers

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	34/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À partir du dossier marché, de l'avancement réel des travaux et des dépenses afférentes au chantier AF et afin d'obtenir un dossier travaux à jour permettant d'explicitier les marges réalisées, organiser le classement et la mise à jour de l'ensemble des documents du chantier AF. Établir les devis de travaux modificatifs ou supplémentaires. Établir les situations de travaux et demandes d'acompte en respectant la réglementation du marché. Vérifier les factures affectées à chaque chantier AF et réaliser la gestion budgétaire. Analyser les écarts et mettre en place des actions correctives. Présenter à sa hiérarchie, de manière argumentée les résultats financiers mensuels du chantier AF. Analyser les productions réalisées pour transmettre au service études l'actualisation des ratios et coûts de revient du chantier AF.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Durant la phase préparation et exécution du chantier AF, le professionnel participe régulièrement aux réunions internes avec sa hiérarchie, l'ensemble des conducteurs de travaux de l'entreprise et les représentants des différents services concernés (bureau d'étude, comptabilité, personnel, matériel). Durant la phase exécution du chantier AF, le professionnel est en relation avec le maître d'ouvrage et/ou avec le maître d'œuvre pour la gestion des modifications des travaux. Selon les procédures internes de l'entreprise, il présente les résultats du chantier AF à sa hiérarchie. Il établit périodiquement les situations de travaux qu'il transmet pour approbation au maître d'œuvre. Il est en lien permanent avec le service études pour l'actualisation des ratios et des coûts de revient utilisé dans l'entreprise. Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de gestion de chantier).

Critères de performance

Le classement des dossiers du chantier AF et leur mise à jour sont organisés.
Les devis de travaux modificatifs et/ou supplémentaires sont établis.
Les situations de travaux et demandes d'acompte sont établies en respectant la réglementation du marché.
Les factures affectées à chaque chantier AF sont vérifiées.
La gestion budgétaire des chantiers AF est réalisée.
Les écarts sont analysés et des actions correctives sont mises en place.
Les résultats financiers mensuels du chantier AF sont présentés de manière argumentée à sa hiérarchie.
Les productions réalisées sont analysées, l'actualisation des ratios et les coûts de revient du chantier AF sont transmis au service étude.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Planifier et ordonnancer son activité
Rechercher et classer des documents
Lire et exploiter des plans de bâtiment et AF
Faire une synthèse écrite d'un dossier travaux AF
Calculer des quantités d'ouvrages ou de parties d'ouvrages et présenter un métré
Établir et structurer une étude d'exécution d'ouvrage de la construction et un devis travaux
Mettre à jour des plannings de gestion prévisionnelle
Utiliser les documents internes ou externes de gestion et de facturation d'un chantier AF
Tenir à jour et exploiter un tableau de gestion de chantier AF

Organiser et préparer une action

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	35/50

Résoudre un problème en autonomie
 Respecter des règles et des procédures
 Diagnostiquer un problème d'objectif chantier et le résoudre au regard des résultats d'exploitation
 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
 Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
 Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciel de gestion de chantier)
 Respecter les modes de facturation et contrôler sa conformité contractuelle
 Apprendre en continu

Travailler en équipe
 Adopter un comportement orienté vers l'autre
 Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
 Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF
 Connaître les différents services d'une entreprise et leur fonctionnement

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et génie civil (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**) neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
 Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)
 Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre du suivi financier d'un chantier
 Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
 Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
 Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)
 Connaissance des matériels de chantiers
 Connaissance des matériaux de construction AF
 Connaissance du Code du travail dans le cadre de la gestion de la main-d'œuvre sur un chantier
 Connaissance de la présentation d'un métré et de la décomposition d'un prix
 Connaissance des mécanismes comptables et financiers pour la gestion du chantier AF et de sa facturation

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	36/50

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Clôre techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

À la fin des travaux et pour clore le chantier (conformément aux pièces du marché, aux réglementations, normes et procédures en vigueur), à partir du dossier marché et du dossier travaux, préserver les intérêts de l'entreprise lors des Opérations Préalables à la Réception (OPR) et lors de la réception des travaux. Mettre en œuvre les mesures nécessaires à la levée des réserves émises lors de la réception. Constituer le Dossier des Ouvrages Exécuté (DOE) conformément aux pièces du marché. Transmettre les documents et les consignes d'entretien à l'exploitant conformément aux pièces du marché, aux réglementations, normes et procédures en vigueur. Établir le mémoire des travaux et le projet de Décompte Général Définitif (DGD) du chantier AF conformément aux pièces du marché. Constituer le dossier travaux mis à jour qui sera archivé dans l'entreprise. Gérer les interventions dans le cadre de la garantie de parfait achèvement.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La réception des travaux d'un chantier AF est un acte juridique qui constitue le point de départ des garanties liées à la nature de l'ouvrage. Dans le cadre des procédures de fin de chantier, le professionnel est en lien avec le Maître d'ouvrage qui peut être assisté de la maîtrise d'œuvre pour le constat de la bonne fin des travaux et leur conformité aux prescriptions du marché lors de la réception de travaux et du délai contractuel pour la levée des réserves émises. Le coordonnateur SPS récupère auprès du professionnel l'ensemble des informations lui permettant de rédiger le DIUO. Le professionnel s'attache à transmettre le DOE aux acteurs désignés et l'ensemble des informations concernant l'entretien des ouvrages de l'aménagement finition à l'exploitant du bâtiment. Pendant le délai de la garantie de parfait achèvement, le professionnel est en lien avec le maître d'ouvrage et l'exploitant du bâtiment. Le professionnel doit être particulièrement attaché à clore rapidement un chantier AF quand les travaux sont réceptionnés, car le règlement final du maître d'ouvrage en dépend et solde le marché. Pour l'ensemble de ces actions, le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciels dédiés).

Critères de performance

Les intérêts de l'entreprise sont préservés lors des OPR et de la réception des travaux.

Les mesures nécessaires à la levée des réserves émises lors de la réception des travaux sont mises en œuvre.

Le Dossier d'ouvrages exécutés est constitué conformément aux pièces du marché.

Les documents et les consignes d'entretien sont transmis à l'exploitant conformément aux pièces du marché, aux réglementations, normes et procédures en vigueur.

Le mémoire des travaux et le projet de Décompte Général Définitif sont établis conformément aux pièces du marché.

Le dossier travaux est mis à jour pour archives dans l'entreprise.

Les interventions dans le cadre de la garantie de parfait achèvement sont gérées.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Suivre les OPR et planifier des essais

Établir un procès-verbal de réception

Établir un décompte définitif

Constituer les différents dossiers d'archivage (DOE)

Suivre la garantie de parfait achèvement (GPA)

Préparer les documents et les consignes d'entretien des ouvrages AF à destination de l'exploitant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	37/50

Organiser, et préparer un contrôle de fin de travaux
Organiser le repliement du chantier AF
Respecter des règles et des procédures
Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service
Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciels dédiés)
Apprendre en continu

Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
Réaliser les actions d'explications auprès de l'exploitant pour l'entretien des ouvrages de l'AF
Travailler en équipe
Adopter un comportement orienté vers l'autre
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**) neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc.)
Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre de la réception de travaux
Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
Connaissance des procédures de réception de travaux
Connaissance des règles concernant les retenues de garantie
Connaissance de la réglementation sur les garanties dans le BTP
Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
Connaissance des documents sur l'exploitation des bâtiments (DUEM/DIUO)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	38/50

Manager les relations internes et externes des chantiers

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En tant que représentant de l'entreprise dans l'organisation du chantier AF et afin de préserver et défendre les intérêts de l'entreprise, communiquer de façon adaptée auprès du client ou maître d'ouvrage, de l'ensemble des acteurs du chantier AF et des collaborateurs de l'entreprise. Manager les équipes de production dans un objectif de qualité, de sécurité et de respect des rendements. Participer ou animer des réunions de chantier AF. Formaliser et remonter les problématiques rencontrées auprès des interlocuteurs concernés. Construire et adapter son argumentaire aux problématiques posées en fonction des situations et interlocuteurs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Au sein de son entreprise, le professionnel assure le suivi de plusieurs chantiers AF incluant une ou plusieurs spécialités. À l'interne, il manage plusieurs équipes de production (chef de chantier, chefs d'équipes, ouvriers et sous-traitants), dans le respect des objectifs fixés lors de la préparation des chantiers AF, des procédures internes de l'entreprise et de sa démarche RSE ou QSE. Ce cadre relationnel interne implique pour le professionnel la connaissance du personnel de l'entreprise dans la gestion des ressources humaines avec la prise en compte de la notion du handicap. Mais aussi, il est en contact avec les entreprises sous-traitantes et leurs équipes intervenants sur les chantiers AF. De plus, le professionnel assure le lien entre le chantier AF, son responsable hiérarchique et l'ensemble des services internes de l'entreprise : paie/comptabilité/RH, matériel, magasin, bureau d'étude, etc. À l'externe, il est en lien permanent avec l'ensemble des acteurs des chantiers : Maître d'œuvre, maître d'ouvrage ou client, AMO, fournisseurs, pilote OPC, coordonnateur SPS, conducteurs de travaux des entreprises des autres corps d'état, etc., donc véhiculant l'image de marque de l'entreprise. Ce cadre relationnel, implique pour le professionnel la planification dans son organisation de travail de nombreuses réunions : réunions internes de planification, hebdomadaires de chantier, spécifiques avec des acteurs contractuels ou des prestataires ou des sous-traitants ou des fournisseurs. Le professionnel utilise principalement les outils numériques (bureautiques, téléphoniques et logiciels dédiés).

Critères de performance

La communication auprès du client ou maître d'ouvrage, de l'ensemble des acteurs du chantier AF et des collaborateurs de l'entreprise est adaptée.

Les équipes de production sont managées dans un objectif de qualité, de sécurité et de respect des rendements.

La participation à des réunions ou leur animation est assurée.

Les problématiques rencontrées sont formalisées et remontées auprès des interlocuteurs concernés.

L'argumentaire aux problématiques posées est construit et adapté en fonction des situations et interlocuteurs.

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Établir un planning de charge d'une équipe de production sur un chantier AF

Mettre à jour un planning d'équipe de production AF

Rédiger un compte rendu de réunion de chantier AF

Prendre des notes dans le cadre de réunion de chantier

Rechercher et classer des documents de chantier

Lire et exploiter des pièces écrites et des plans de bâtiment et AF

Organiser et préparer une analyse et un contrôle d'actions

Organiser, préparer une action en réponse à une problématique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	39/50

Analyser une éventuelle difficulté technique ou réglementaire et la résoudre - réactivité
 Mobiliser les outils numériques (bureautiques, téléphonies et logiciels dédiés)
 Contrôler la conformité d'un produit ou d'un service
 Respecter des règles et des procédures
 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé
 Intégrer dans son travail les démarches RSE et QSE de l'entreprise
 Apprendre en continu

Travailler en équipe – savoir encadrer et fédérer
 Accompagner ses équipes dans la mise en œuvre de nouvelles organisations techniques, réglementaires et administratives
 Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants d'un chantier AF
 Maintenir son attention
 S'adapter à une situation nouvelle
 Adopter un comportement orienté vers l'autre
 Diagnostiquer une difficulté relationnelle et la résoudre – faire face à un aléa
 Développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un chantier AF

Connaissance de la technologie du secteur de la construction bâtiment et AF (techniques et méthodes d'exécution **y compris le réemploi**) neuf, ancien et durable touchant les différents corps d'état
 Connaissance de l'environnement informatique et numérique
Connaissance des implications de la transition écologique (HQE, éco gestion, faibles nuisances, déchets, biodiversité, programme PACTE, etc. ...)
 Connaissance de la réglementation et des normes du BTP (RT/RE2020, NRA, PMR, SS4, R408, Déchets de chantier-PEMD/REP2022, DPE/RGE, etc.)
 Connaissance des différents acteurs, de leurs missions et de leurs obligations
 Connaissance de la réglementation des marchés publics et privés dans le cadre des relations contractuelles des chantiers
 Connaissance des contrats de sous-traitance
 Connaissance du Code du travail dans le cadre des relations sociales et humaines
 Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et de prévention (collectives et individuelles)
 Connaissance des techniques de planification
 Connaissance et notions de prise en compte du handicap dans le monde du travail
 Connaissances de base des techniques de communication orale et écrite.
 Connaissances de base de la communication non verbale.
 Connaissances de base sur le comportement individuel et en groupe.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	40/50

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Adopter un comportement orienté vers l'autre

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

S'adapter au client, à l'utilisateur ou au bénéficiaire, repérer ses attentes, et lui apporter une réponse conciliant au mieux les intérêts des deux parties. Remettre des dossiers clairs, précis, complets et exploitables aux intervenants afin de donner une image positive de l'entreprise.

Lors de la préparation du chantier AF ou pendant son déroulement, présenter des solutions et des conseils aux clients ou partenaires afin de les fidéliser pour de futures opérations. Développer une capacité à repérer les attentes des interlocuteurs tout en préservant les intérêts de l'entreprise.

Critères de performance

Le dossier est analysé et l'ensemble des informations et contraintes sont repérées.

L'ensemble des documents demandés sont transmis aux acteurs du chantier AF concernés.

Les solutions proposées sont pertinentes et adaptées au chantier AF.

Les intérêts de l'entreprise sont préservés lors des OPR et de la réception des travaux.

Les documents et les consignes d'entretien sont transmis à l'exploitant conformément aux pièces du marché, aux réglementations, normes et procédures en vigueur.

La communication auprès du client ou maître d'ouvrage, de l'ensemble des acteurs du chantier AF et des collaborateurs de l'entreprise est adaptée.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Appliquer des consignes, des modes opératoires, des procédures, suivre des recommandations prescrites pour réaliser un travail. Mettre en œuvre une suite d'opérations comportant un grand nombre d'étapes (procédure, protocole, mode opératoire, plan d'actions), variant selon les aléas rencontrés. Piloter un processus transversal s'appuyant sur un ensemble de procédures. Concevoir un processus d'entreprise.

Critères de performance

Les modes opératoires et les choix des matériaux définis sont adaptés aux travaux à réaliser et respectent les cadres réglementaires et techniques.

Le PPSPS est rédigé conformément aux pièces du marché.

Le plan d'échafaudage est établi conformément à la recommandation R408.

Les points de contrôle définis permettent d'assurer la qualité des travaux.

Le SOGED est élaboré conformément aux pièces du marché (PEMD, REP2022).

Les organisations de la démarche QSE définies pour le chantier sont respectées.

La gestion budgétaire des chantiers AF est réalisée.

Les mesures nécessaires à la levée des réserves émises lors de la réception des travaux sont mises en œuvre.

Apprendre en continu

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Explorer, chercher, découvrir des réponses et solutions techniques pertinentes ou innovantes pour répondre aux difficultés techniques, de prévention, sécurité, environnementales et réglementaires des

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	41/50

chantiers AF. Veiller à maintenir ses compétences par le biais de formations en interne ou à l'externe. Continuer à se former et s'informer sur l'évolution des produits, des normes et des réglementations utilisés dans son secteur à l'aide de la lecture de la presse spécialisée, de la participation à des salons professionnels ou lors de rencontres avec les fournisseurs. Réaliser une veille réglementaire par le biais de lectures ou de formations.

Critères de performance

Le dossier est analysé et l'ensemble des informations et contraintes sont repérées.

Les dossiers de réponse aux appels d'offres sont complets, clairs et attractifs

Les contraintes liées à l'exécution sont identifiées et prises en compte.

Les modes opératoires et les choix des matériaux définis sont adaptés aux travaux à réaliser et respectent les cadres réglementaires et techniques.

L'analyse des risques fait apparaître que l'ensemble des risques éventuels et la définition des moyens de prévention est pertinente et adaptée au chantier AF.

Mobiliser les environnements numériques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Utiliser de manière permanente l'outil informatique (ordinateur de bureau ou portable) équipé des logiciels de bureautique, de planification et de gestion. Utiliser couramment l'internet ou l'intranet pour échanger des informations et des données avec les acteurs du chantier et les représentants de son entreprise (smartphones / tablettes et applications). En fonction de son profil et du contour de sa mission, utiliser des logiciels professionnels de dessin ou de process BIM.

Critères de performance

Les dossiers de réponse aux appels d'offres sont complets, clairs et attractifs

Le chiffrage au déboursé sec est réalisé en prenant en compte l'ensemble des frais nécessaires à la réalisation de chaque ouvrage.

Les budgets travaux sont établis en prenant en compte l'ensemble des informations financières disponibles (indices, offres fournisseurs, choix techniques).

Les budgets définitifs sont ventilés en fonction du planning travaux.

Les situations de travaux et demandes d'acompte sont établies en respectant la réglementation du marché.

La gestion budgétaire des chantiers AF est réalisée.

Le mémoire des travaux et le projet de Décompte Général Définitif sont établis conformément aux pièces du marché.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	42/50

Glossaire technique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	43/50

Glossaire technique CDTAF

AF : Aménagement Finitions

AIPR : Attestation d'Intervention à proximité des réseaux

AMO : Assistante à Maîtrise d'Ouvrage

AO : Appel d'Offres

BIM : Building Information Modeling : Le BIM est une suite de processus et de méthodes de travail utilisés tout au long de la conception, de la construction et de l'exploitation d'un bâtiment, autour d'une ou plusieurs maquettes numériques modélisées en 3D.

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

DIUO : Dossier des Interventions Ultérieures sur Ouvrages

DGD : Décompte Général Définitif

DPE : Diagnostic de Performance Energétique

DOE : Dossier des Ouvrages Exécutés

DUEM : Dossier d'Utilisation, d'Exploitation et de Maintenance

ERP : Etablissement Recevant du Public

FDES : Fiches Descriptives Environnementale et Sanitaire

HQE : Haute Qualité Environnementale

GPA : Garantie du Parfait Achèvement

ITE : Isolation Thermique par l'Extérieur

NF DTU : Norme Française Document technique Unifié

NRA : Nouvelle Règles Acoustiques

OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination

OPR : Opérations Préalables à la Réception

PACTE : Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique

PAQ : Plan Assurance Qualité

PEMD : Produits Equipements Matériaux Déchets

PGC : Plan Général de Coordination

PGP : Plan Généraux de Prévention

PMR : Personne à Mobilité Réduite

QSE : Qualité Sécurité Environnement

RE2020 : Réglementation Environnementale 2020

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	44/50

REP2023 : Responsabilité Elargie des Producteurs : Le principe est simple : celui qui fabrique, qui distribue un produit ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie.

RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

RPS : Risques Psycho Sociaux

PPSPS : Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé

RSE : Responsabilité Sociale et Environnementale

RT : Règlement Thermique

R408 : Recommandations sur les échafaudages

SOGED : Schéma d'Organisation de Gestion et d'Elimination des Déchets de chantier

SPS : Sécurité et Protection de la Sante

SS4 : réglementation amiante Sous-Section 4

TCE : Tout Corps d'État

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	45/50

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	47/50

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
CDTAF	REAC	TP-00276	09	15/02/2024	22/12/2023	48/50

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Conducteur de travaux aménagement finitions

Niveau 5

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	1/38

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Conducteur de travaux aménagement finitions

Sigle du titre professionnel : CDTAF

Niveau : 5 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 233 - Bâtiment : finitions (niv100)

Code(s) ROME : F1201

Formacode : 22293, 22454, 22442, 22485, 22411

Date de l'arrêté : 06/02/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 14/02/2024

Date d'effet de l'arrêté : 07/05/2024

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel CDTAF

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
- b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
- c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
- d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	3/38

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	<p>Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions</p> <p>Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions</p> <p>Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions</p> <p>Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE</p> <p>Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions</p>	27 h 00 min	<p>La mise en situation professionnelle comprend 3 phases indépendantes sans chronologie imposée.</p> <p>Phase 1 : production écrite et sur support informatique. A partir d'études de cas pratiques d'aménagement finitions, le candidat dispose de 3 heures pour y répondre et produire les éléments relatifs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>l'élaboration de réponses aux consultations de travaux</i> <p>Phase 2 : production écrite et sur support informatique. A partir d'un dossier technique d'aménagement finitions et de consignes, le candidat réalise les travaux relatifs à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>la préparation et l'organisation d'un chantier</i> <p>Il dispose de 21 heures pour produire les éléments demandés. Cette phase 2 se passe sur trois jours consécutifs.</p> <p>Phase 3 : production écrite et sur support informatique A partir de cas pratiques d'aménagement finitions, le candidat dispose de 3 heures pour y répondre et produire les éléments relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>au suivi et à la livraison d'un projet</i>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	<p>Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions</p> <p>Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité</p>	01 h 35 min	<p>L'entretien technique comporte 2 parties. Le jury dispose d'un guide d'entretien.</p> <p>Partie 1 (00 h 40 min)</p> <p>Au début de l'entretien le candidat tire au sort un sujet décrivant une</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	4/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	<p>et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions</p> <p>Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE</p> <p>Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions</p> <p>Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions</p> <p>Manager les relations internes et externes des chantiers</p>		<p>problématique de chantier d'aménagement finitions.</p> <p>Il en prend connaissance, l'analyse et présente au jury les solutions qu'il propose concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle d'exécution des travaux. <p>Le jury poursuit l'entretien technique avec le candidat sur la base des productions issues de la mise en situation professionnelle.</p> <p>Le candidat soutient, argumente les solutions élaborées durant la phase 3 de la mise en situation professionnelle et répond aux questions du jury.</p> <p>Le jury termine la partie 1 de l'entretien technique avec le candidat afin d'évaluer sa maîtrise des critères relationnels associés à la compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manager les relations internes et externes des chantiers. <p><u>Partie 2 (00 h 55 min)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le jury conduit un entretien technique avec le candidat sur la base des productions issues de la mise en situation professionnelle. <p>Le candidat présente au jury le travail réalisé durant la phase 2 de la mise en situation professionnelle, soutient, argumente ses propositions et répond aux questions du jury.</p> <p>Le jury termine la partie 2 de l'entretien technique avec le candidat afin d'évaluer sa maîtrise des critères relationnels associés à la compétence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manager les relations internes et externes des chantiers.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		28 h 55 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa calculatrice et sa règle d'échelle (kutch) ainsi que le matériel de bureau nécessaire pour réaliser manuellement des notes, plannings, schémas, plans (règle, équerre, crayons papier, gomme, stylos, surligneurs, crayon de couleurs, etc.). Certaines productions sont réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	5/38

En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.

Phase 1, tous les candidats en simultané. Cette phase permet d'évaluer les compétences :

- Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions
- Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux aménagement finitions à l'aide des outils numériques

Le candidat n'a pas le droit d'amener de documents que ce soit sous format papier ou numérique lors de la phase 1.

Le candidat est uniquement autorisé à amener des formulaires VIERGES, sous format papier, destinés à la réalisation de métré et aux calculs liés à l'étude de prix (feuille de métré et feuille de calcul de coût horaire, de déboursés, de coefficient de vente, ...) constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle.

Le temps d'impression des productions de la phase 1 du candidat est inclus à la durée d'évaluation.

Phase 2, tous les candidats en simultané. Cette phase permet d'évaluer les compétences :

- Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions
- Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
- Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions
- Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la sécurité, à la qualité, à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions

Le candidat peut amener un fonds documentaire professionnel (par exemple des temps unitaires, fiches techniques) constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle sous format papier ou numérique.

Cette phase 2 se passe sur **trois jours consécutifs**. Une fois l'épreuve commencée aucun documents ne rentrent ou ne sortent de la salle d'examen.

Le temps d'impression des productions de la phase 2 du candidat est inclus à la durée d'évaluation.

Phase 3, tous les candidats en simultané. Cette phase permet d'évaluer les compétences :

- Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE
- Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
- Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions

Le candidat n'a pas le droit d'amener de documents que ce soit sous format papier ou numérique lors de la phase 3.

Le temps d'impression des productions de la phase 2 du candidat est inclus à la durée d'évaluation.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

L'organisation proposée est répétée en fonction du nombre de candidats inscrits à la session d'examen.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	6/38

Le jury mène les deux parties de l'entretien technique par groupe de 3 candidats maximum, individuellement et à tour de rôle.

Partie 1 : Afin d'éviter les échanges d'informations sur les sujets problématiques de chantier aménagement finitions, le jury dispose de 7 sujets (1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7) pour le tirage au sort de 3 candidats :

- Le candidat n° 1 tire au sort parmi les sujets 1, 2, 3 et 4. Le sujet tiré au sort est mis de côté par le jury ;
- Le candidat n° 1 prend connaissance de son sujet, l'analyse et présente au jury les solutions qu'il propose concernant le contrôle d'exécution des travaux ;
- Le jury poursuit l'entretien technique avec le candidat n° 1 sur la base des productions issues de la mise en situation professionnelle. Il soutient, argumente les solutions élaborées durant la phase 3 de la mise en situation professionnelle et répond aux questions du jury.

Le jury réitère le même déroulé avec le candidat n° 2 qui tire au sort parmi les 3 sujets restants (dans les sujets 1, 2, 3 et 4). Puis avec le candidat n° 3 qui tire au sort parmi les sujets 5, 6 et 7.

Partie 2 : Les trois candidats, individuellement et à tour de rôle, présentent leurs productions issues de la phase 2 de la mise en situation professionnelle et répondent au questionnement du jury.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa calculatrice et sa règle d'échelle (kutch) ainsi que le matériel de bureau nécessaire pour réaliser manuellement des notes, plannings, schémas, plans (règle, équerre, crayons papier, gomme, stylos, surligneurs, crayons de couleur, etc.).

Pour la phase 1 de la mise en situation professionnelle, le candidat est autorisé à amener à la session d'examen des formulaires VIERGES, sous format papier, destinés à la réalisation de métré et aux calculs liés à l'étude de prix (feuille de métré et feuille de calcul de coût horaire, de déboursés, de coefficient de vente, ...) constitué durant son activité professionnelle.

Pour la phase 2 de la mise en situation professionnelle, le candidat se présente à la session d'examen avec un fonds documentaire professionnel (temps unitaires, fiches techniques, etc.) constitué durant son activité professionnelle, sous format papier ou numérique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	7/38

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions					
Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions	Les éléments constituant le dossier de consultation des entreprises sont connus. Les choix techniques sont conformes aux règles professionnelles et au marché.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques	Les métrés sont effectués conformément au mode de mesuré. L'ensemble des postes est quantifié et les quantités sont justes. Le chiffrage aux déboursés secs est réalisé selon les points suivants : - Les frais et charges sont imputés dans le coût de la main-d'œuvre. - Les coûts main-d'œuvre de chaque poste intègrent les différentes étapes de la réalisation de l'ouvrage. - Les coûts matériaux de chaque poste intègrent l'ensemble des matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage. - Les calculs des incidences main-d'œuvre et matériaux à l'unité d'ouvrage sont justes. - Le calcul du coefficient de vente et le calcul des prix unitaires de vente sont justes. Le DQE est conforme aux usages de la profession. La totalité des documents produits est claire, lisible, compréhensible et exploitable par un tiers.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	8/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions					
Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions	<p>Les contraintes liées à l'exécution sont identifiées et prises en compte. Les choix des modes de production sont cohérents et techniquement adaptés au chantier.</p> <p>L'organisation en tâches et la composition des équipes de production sont définies de manière logique, réaliste et adaptée au chantier.</p> <p>Le calcul des durées et des effectifs de chaque tâche est en adéquation avec les budgets d'heures.</p> <p>La courbe main-d'œuvre est correctement lissée.</p> <p>La durée d'immobilisation des matériels est optimisée.</p> <p>La planification des travaux de l'AF s'intègre dans l'organisation TCE du chantier, tout en respectant les règles de coordination prévues par les DTU.</p> <p>Les plannings produits sont clairs, lisibles et exploitables par des tiers.</p> <p>Les documents produits pour l'élaboration des plannings sont clairs, lisibles et exploitables.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques	<p>La structure des lignes budgétaires de gestion de chantier reflète les choix organisationnels et techniques.</p> <p>Les budgets travaux sont établis en prenant en compte l'ensemble des informations financières disponibles (indices, offres fournisseurs, choix techniques).</p> <p>Les écarts entre l'étude de prix et les budgets travaux sont repérés.</p> <p>Le calcul des marges prévisionnelles est juste.</p> <p>Les budgets définitifs sont ventilés en fonction du planning travaux.</p> <p>Les tableaux de bord sont clairs, lisibles, pertinents et faciles d'utilisation.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	9/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions	<p>Les besoins en matériaux et sous-traitance sont définis de manière exhaustive.</p> <p>Le bon de commande définit précisément les matériaux dans leurs natures, coloris, conditionnements et quantités.</p> <p>Les conditions de paiement et de livraison du fournisseur sont indiquées.</p> <p>Le contrat de sous-traitance est établi dans le respect de la réglementation.</p> <p>Le contrat de sous-traitance définit l'ensemble des travaux à réaliser.</p> <p>Les conditions administratives et financières de la sous-traitance sont définies et en adéquation avec le marché principal.</p> <p>Les séquences d'approvisionnements des matériaux sont définies en fonction de la planification des travaux et des conditions de paiement des fournisseurs.</p> <p>La planification des travaux sous-traités s'intègre dans le planning travaux.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	10/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions	<p>L'analyse de risques fait apparaître que l'ensemble des risques éventuels et la définition des moyens de prévention est pertinente et adaptée au chantier. Le PPPS est rédigé conformément aux pièces du marché. Le plan d'échafaudage est établi conformément à la recommandation R408. Pour les contrôles à réaliser avant l'exécution des travaux de l'AF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les points à contrôler sur un chantier avant de débiter l'intervention sont repérés. - Leurs programmations dans le temps permettent la réalisation d'éventuelles actions correctives. <p>Pour les contrôles à réaliser en cours d'exécution des travaux de l'AF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de contrôle sont pertinentes. - Les fréquences et les types de contrôle sont adaptés au chantier. <p>Les démarches contractuelles avant démarrage de chantier sont connues. Les démarches contractuelles concernant la gestion des déchets de chantier sont connues.</p>	☒	☒	☐	☐
Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions					
Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE	<p>L'ordonnancement et l'enclenchement des tâches sont logiques et optimisés. L'ajustement des effectifs est compatible avec la configuration du chantier. Les délais sont respectés. Les organisations de la démarche QSE définies pour le chantier sont respectées.</p>	☒	☒	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	11/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions	<p>Les problématiques chantier rencontrées sont détectées, identifiées et analysées.</p> <p>Les solutions proposées sont pertinentes et adaptées au chantier AF.</p> <p>Les actions correctives nécessaires sont mises en œuvre dans le respect des procédures internes et réglementaires.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques	<p>Les productions et dossiers présentés sont classés et organisés de manière efficiente.</p> <p>La valorisation des travaux est conforme à l'avancement du chantier.</p> <p>Le(s) erreur(s) de facturation est (sont) repérée(s) et corrigée(s).</p> <p>Le déblocage des budgets est en adéquation avec l'avancement des travaux.</p> <p>Les dépenses sont valorisées et correctement ventilées.</p> <p>Les calculs des écarts et des marges réalisées sont justes.</p> <p>Les écarts significatifs sont repérés et les causes probables identifiées.</p> <p>Les mesures correctives proposées pour remédier aux écarts sont pertinentes.</p> <p>Les résultats financiers mensuels du chantier sont présentés de manière argumentée.</p> <p>Le calcul du coefficient réalisé à fin de chantier est juste.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions	<p>Les règles régissant la réception des travaux, l'établissement des DGD, la constitution des DOE y compris les consignes d'entretien et le parfait achèvement sont connues et appliquées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	12/38

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Manager les relations internes et externes des chantiers	<p>Les présentations sont claires et le vocabulaire professionnel est maîtrisé.</p> <p>Les réponses aux problématiques et aux questions posées sont réactives, adaptées à la situation.</p> <p>La qualité, la sécurité et le respect des rendements sont pris en compte dans les solutions managériales proposées.</p> <p>Les entretiens sont préparés et structurés.</p> <p>Les problématiques rencontrées, affectées aux interlocuteurs concernés, sont formalisées clairement auprès du jury.</p> <p>Les argumentaires sont construits, étayés et convaincants.</p> <p>Les réponses apportées s'inscrivent dans l'organisation globale du chantier tout en préservant les intérêts de l'entreprise.</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	13/38

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Adopter un comportement orienté vers l'autre	Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions
	Clôre techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions
	Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions
	Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE
	Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions
	Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions
	Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
	Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions
	Manager les relations internes et externes des chantiers
	Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
	Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques
	Respecter des règles et des procédures
Clôre techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions	
Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions	
Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE	
Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions	
Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions	
Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques	
Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions	
Manager les relations internes et externes des chantiers	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	14/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	<p>Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p>
Apprendre en continu	<p>Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions</p> <p>Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions</p> <p>Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions</p> <p>Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE</p> <p>Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions</p> <p>Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions</p> <p>Manager les relations internes et externes des chantiers</p> <p>Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p>
Mobiliser les environnements numériques	<p>Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions</p> <p>Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions</p> <p>Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions</p> <p>Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE</p> <p>Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions</p> <p>Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions</p> <p>Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques</p> <p>Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions</p> <p>Manager les relations internes et externes des chantiers</p>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	15/38

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques
	Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CDTAF

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 55 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise pendant les différentes phases.
- Entretien technique : en présence du jury.
- Entretien final : en présence du jury. Il vérifie le niveau de maîtrise par le candidat des compétences professionnelles requises pour l'exercice des activités types auxquelles conduit le titre visé. Le jury prend connaissance du dossier professionnel avant de mener l'entretien final.

Le jury réalise la correction des productions de la phase 1 de la mise en situation professionnelle.

Le jury prend connaissance des productions de la phase 3 de la mise en situation professionnelle avant de mener les entretiens techniques.

Au démarrage de la session d'examen le centre organisateur transmet au Jury l'annexe du Dossier Organisateur spécifique jury correspondant à la présentation succincte du dossier support de la phase 2 de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le centre organisateur désigne un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes.

La salle où est organisée la mise en situation professionnelle ferme à clef.

L'utilisation de téléphones et/ou tablettes n'est pas autorisée pendant les épreuves

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	16/38

REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Conducteur de travaux aménagement finitions

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	17/38

CCP

Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques	03 h 00 min	<u>Production écrite et sur support informatique.</u> A partir d'études de cas pratiques d'appel d'offres pour les lots d'aménagement finitions, le candidat rédige une réponse exposant les différents choix techniques, financiers, réglementaires et organisationnels retenus pour <u>répondre à une consultation d'entreprise.</u>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Analyser et synthétiser un dossier de consultation conventionnel ou BIM en aménagement finitions Réaliser le chiffrage et compléter le dossier de réponse aux consultations de travaux en aménagement finitions à l'aide des outils numériques	00 h 15 min	Le jury interroge le candidat sur ses productions rédigées lors de la mise en situation professionnelle afin d'obtenir des informations complémentaires pour finaliser l'évaluation des compétences.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	19/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 15 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa calculatrice et sa règle d'échelle (kutch) ainsi que le matériel de bureau nécessaire pour réaliser manuellement des notes, plannings, schémas, plans (règle, équerre, crayons papier, gomme, stylos, surligneurs, crayons de couleur, etc.).

Le candidat n'a pas le droit d'amener de document que ce soit sous format papier ou numérique.

Pour la mise en situation professionnelle, le candidat est autorisé à amener à la session d'examen des formulaires VIERGES, sous format papier, destinés à la réalisation de métré et aux calculs liés à l'étude de prix (feuille de métré et feuille de calcul de coût horaire, de déboursés, de coefficient de vente, ...) constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle.

Les productions peuvent être réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury.

Le temps d'impression des productions du candidat est inclus dans la durée d'évaluation.

En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 15 min

Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise.
- Entretien technique : le jury est présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	20/38

Le jury prend connaissance des productions réalise la correction avant de mener l'entretien technique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur désigne un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes.

Le centre organisateur vérifiera que les ordinateurs des candidats ne soient pas connectés à l'Internet, ni a aucun espace partagé sur le réseau local. Le surveillant veille à ce que les candidats n'utilisent que les logiciels autorisés : un traitement de texte et un tableur.

Les candidats n'ont accès à aucun autre document, au format papier ou numérique, que ceux fournis dans leur dossier et ses annexes, hormis les formulaires vierges, au format papier, tels que décrits dans le paragraphe : « Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle ».

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	21/38

CCP

Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions	21 h 00 min	<u>Production écrite et sur support informatique.</u> A partir d'études de cas pratiques d'aménagement finitions, le candidat élabore les différents documents administratifs, techniques et financiers demandés concernant la <u>préparation de chantier.</u>
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Définir les moyens techniques et humains, et la planification des chantiers aménagement finitions Définir, intégrer les moyens et élaborer les documents relatifs à la qualité, à la sécurité et à l'environnement, aux démarches administratives et réglementaires des chantiers aménagement finitions Établir les budgets travaux et les marges prévisionnelles des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques Gérer les achats et les marchés avec les différents intervenants des chantiers aménagement finitions	00 h 55 min	Le jury interroge le candidat sur ses productions rédigées lors de la mise en situation professionnelle afin d'obtenir des informations complémentaires pour finaliser l'évaluation des compétences. Pour mener les échanges le jury se base sur la production du candidat issue de la mise en situation professionnelle et d'un guide d'entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	23/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		21 h 55 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa calculatrice et sa règle d'échelle (kutch) ainsi que le matériel de bureau nécessaire pour réaliser manuellement des notes, plannings, schémas, plans (règle, équerre, crayons papier, gomme, stylos, surligneurs, crayons de couleur, etc.).

Pour la mise en situation professionnelle, le candidat se présente à la session d'examen avec un fonds documentaire professionnel (temps unitaires, fiches techniques, etc.) constitué durant la formation et/ou son activité professionnelle, sous format papier ou numérique.

Les productions peuvent être réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury.
En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.
Le temps d'impression des productions du candidat est inclus dans la durée d'évaluation.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 55 min

Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	24/38

- Entretien technique : le jury est présent.

Le jury prend connaissance réalise la correction des productions avant de mener l'entretien technique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur désigne un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes.
La salle où est organisée la mise en situation professionnelle ferme à clef.

Cette phase se passe sur **trois jours consécutifs**. Une fois l'épreuve commencée aucun documents ne rentrent ou ne sortent de la salle d'examen.
L'utilisation de téléphones et/ou tablettes n'est pas autorisée pendant l'épreuve.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	25/38

CCP

Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques	04 h 00 min	<u>Production écrite et sur support informatique.</u> À partir du dossier d'un projet d'aménagement finitions et de documents retraçant le déroulement du chantier, le candidat élabore les réponses aux différents cas pratiques administratifs, techniques et financiers exposés concernant le suivi et la livraison d'un projet.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien technique 	Clore techniquement, administrativement et financièrement des chantiers aménagement finitions Contrôler l'exécution des travaux des chantiers aménagement finitions Coordonner et ajuster les moyens techniques et humains des chantiers aménagement finitions dans le respect de la démarche QSE Manager les relations internes et externes des chantiers Réaliser la gestion financière et administrative des chantiers aménagement finitions à l'aide des outils numériques	00 h 45 min	Le jury dispose d'un guide d'entretien. Au début de l'entretien le candidat tire au sort un sujet décrivant une problématique de chantier d'aménagement finitions. Il en prend connaissance, l'analyse et présente au jury les solutions qu'il propose concernant le contrôle d'exécution des travaux. Le jury poursuit l'entretien technique avec le candidat sur la base des productions issues de la mise en situation professionnelle. Le candidat soutient, argumente les solutions élaborées

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	27/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			durant la mise en situation professionnelle et répond aux questions du jury. Le jury termine l'entretien technique avec le candidat afin d'évaluer sa maîtrise des critères relationnels associés à la compétence : - Manager les relations internes et externes des chantiers.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		04 h 45 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa calculatrice et sa règle d'échelle (kutch) ainsi que le matériel de bureau nécessaire pour réaliser manuellement des notes, plannings, schémas, plans (règle, équerre, crayons papier, gomme, stylos, surligneurs, crayons de couleur, etc.).

Pour la mise situation professionnelle, le candidat n'a pas le droit d'amener de document que ce soit sous format papier ou numérique.

Les productions peuvent être réalisées avec l'outil informatique et imprimées pour être transmises au jury.
En fonction de l'épreuve, certains supports pourront être renseignés de façon manuscrite par le candidat.
Le temps d'impression des productions du candidat est inclus dans la durée d'évaluation.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique est réalisé après la mise en situation professionnelle.
L'organisation proposée est répétée en fonction du nombre de candidats inscrits à la session d'examen.

Le jury mène l'entretien technique par groupe de 3 candidats maximum, individuellement et à tour de rôle.
Afin d'éviter les échanges d'informations sur les sujets problématiques de chantier aménagement finitions, le jury dispose de 7 sujets (1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7) pour le tirage au sort de 3 candidats :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	28/38

- Le candidat n° 1 tire au sort parmi les sujets 1, 2, 3 et 4. Le sujet tiré au sort est mis de côté par le jury ;
- Le candidat n° 1 prend connaissance de son sujet, l'analyse et présente au jury les solutions qu'il propose concernant le contrôle d'exécution des travaux ;
- Le jury poursuit l'entretien technique avec le candidat n° 1 sur la base des productions issues de la mise en situation professionnelle. Il soutient, argumente les solutions élaborées durant la phase de la mise en situation professionnelle et répond aux questions du jury.

Le jury réitère le même déroulé avec le candidat n° 2 qui tire au sort parmi les 3 sujets restants (dans les sujets 1, 2, 3 et 4).
Puis avec le candidat n° 3 qui tire au sort parmi les sujets 5, 6 et 7.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 45 min

Protocole d'intervention du jury :

- Mise en situation professionnelle : la présence du jury n'est pas requise.
- Entretien technique : le jury est présent.

Le jury prend connaissance des productions réalise la correction avant de mener l'entretien technique.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le centre organisateur désigne un surveillant pour la mise en situation professionnelle afin de prévenir les fraudes.

L'utilisation de téléphones et/ou tablettes n'est pas autorisée pendant les épreuves.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	29/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Conducteur de travaux aménagement finitions

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Salle de cours comprenant autant de postes de travail que de candidat. Prévoir une chaise et une table pour le surveillant.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. La disposition des postes de travail garantit la confidentialité entre les candidats et une circulation fluide du surveillant pendant le déroulement de l'épreuve. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.
Entretien technique	Un local fermé équipé d'une table, de trois chaises et d'un tableau mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres. Cet espace permet de recevoir le jury et un candidat.	Ce local doit garantir la confidentialité des échanges.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Cet espace permet de recevoir le jury et un candidat. Ce local est équipé d'un tableau mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Cet espace peut être le même que celui utilisé pour l'entretien technique.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	31/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Une table 80/120 et une table 60/120 (bureau en L) ou toute autre configuration pour une surface de travail de minimum recommandé de 1,5 m ² . 1 chaise	1	La surface de travail devra être suffisamment grande accueillir le poste informatique et y déplier des plans de format A1.
Outils / Outillages	1	Un tableau mural ou chevalet de conférence papier avec des feutres,	1	Situé dans la salle pour les entretiens (technique et final).
Équipements	1	Un poste informatique équipé d'un logiciel de traitement de texte, d'un tableur, d'un logiciel d'étude de prix, d'un logiciel de DAO (type Autocad) et d'un logiciel de modélisation 3D (type Revit). Le poste informatique est équipé de deux écrans de 19 pouces minimum recommandé chacun. L'ordinateur est déconnecté de l'Internet.	1	Situé sur la table du candidat (Poste de travail).
	1	Une imprimante A3 et A4 couleur partagée avec système d'identification des utilisateurs	16	Située soit dans la salle où se déroule la mise en situation professionnelle, soit à proximité immédiate de celle-ci et connectée en réseau avec les postes informatiques des candidats
Documentations	1	Accès à une documentation de l'Aménagement Finition : (Ravalement de façade, ITE, Plâtrerie, cloisons doublages isolation, peintures, revêtements muraux, carrelage faïence, sols souples) - Bordereau de temps unitaires - Tarif d'achat des matériaux - Catalogue, tarif et notice de montage d'échafaudage de pied conforme à la recommandation R408	1	Documents sous format numérique mis à disposition sur les postes informatiques des candidats.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	32/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Conducteur de travaux aménagement finitions est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Conducteur de travaux aménagement finitions Arrêté du 11/02/2019		Conducteur de travaux aménagement finitions Arrêté du 06/02/2024	
CCP	Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions	CCP	Élaborer des réponses aux consultations de travaux de plusieurs spécialités en aménagement finitions
CCP	Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions	CCP	Préparer et organiser des chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions
CCP	Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions	CCP	Conduire les travaux de chantiers de plusieurs spécialités en aménagement finitions

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	33/38

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDTAF	RE	TP-00276	09	14/02/2024	15/02/2024	35/38

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

